

**COMMUNE DE SAINT-DENIS D'OLÉRON**

**(Charente-Maritime)**

**ARRÊTÉ N°D-126/2016**

**NOMMANT LES MEMBRES DU CONSEIL PORTUAIRE**

Le Maire de Saint-Denis d'Oléron,

Vu le code des transports et notamment ses articles,

- R5314-24 relatif à la durée du mandat des membres des conseils portuaires,
- R5314-17 et suivants relatifs à la composition des conseils portuaires et au mode de nomination de leurs membres

Vu le résultat de la consultation CLUPP du 10 septembre 2016.

Considérant qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des membres du conseil portuaire désignés, pour une période de cinq ans, par arrêté municipal du 6 octobre 2011.

**ARRÊTÉ**

Article 1 : Sont désignés membres du Conseil Portuaire pour cinq années, outre Monsieur Jean-Michel MASSÉ, Maire, Président, Monsieur Alain CHARLET, Adjoint au Maire chargé des affaires portuaires.

Monsieur Rodolphe MOUCLIER domicilié 3, Rue du Nord- La Bétaudière – 17650 SAINT-DENIS D'OLÉRON, représentant du personnel du port de plaisance,

**Usagers du port de plaisance :**

1) Membres titulaires :

- Monsieur, Serge BITEAU domicilié 129, rue de Saint-Georges – L'Île – 17190 SAINT GEORGES D'OLÉRON
- Monsieur, Jean-François TOURNADE domicilié 6, place Saint-Félix – 44000 NANTES
- Monsieur Didier LOUIS domicilié 34, chemin des Frégonnières – 16290 SAINT-SATURNIN

2) Membres suppléants :

- Monsieur, Daniel DELIDAIIS domicilié 7, Chemin de Choisy – 17100 BUSSAC SUR CHARENTE
- Monsieur, Jean-Jacques OLIVIER domicilié 16, rue Auguste de Saint-Hilaire – Apt 232 – 45000 ORLÉANS
- Monsieur, Jacques TROUILLET domicilié 48, rue E.Liais – 50100 CHERBOURG.

**TELETRANSMIS AU  
CONTROLE DE LEGALITE**

Sous le N° 017-211703236-20161006-  
D1262016-AR

**Accusé de Réception Préfecture  
Reçu le : 07/10/2016**

**Services nautiques :**

1) Membre titulaire :

- Monsieur Jean-François GARENNE, gérant de la société ORION SHIP MANAGEMENT, domicilié 2, rue du Moulin – 17840 LA BRÉE LES BAINS

2) Membre suppléant :

- Monsieur Cyril MAURIN, gérant de la société LUMINA, domicilié ZA Les Seizins – 17650 SAINT DENIS D'OLÉRON

**Associations sportives et touristiques :**

1) Membres titulaires :

- Monsieur Jean-Jacques MERIAUD représentant de l'Association des Pêcheurs d'Antioche, domicilié 5, Résidence Les Falots – La Gautrie – 17650 SAINT-DENIS D'OLÉRON
- Monsieur Bernard BARBIER représentant de l'Association du Port de Saint-Denis d'Oléron, domicilié 8 Bis, rue Du Padigonet – 17650 SAINT-DENIS D'OLÉRON

2) Membres suppléants :

- Monsieur Jean-Jacques ARTAUD domicilié 86 Bis Boulevard de l'Océan – 17650 SAINT DENIS D'OLÉRON
- Madame Colette TALMON domiciliée 42, rue de Soubregeon – 17650 SAINT DENIS D'OLÉRON (suppléante de Monsieur Bernard BARBIER)

**Chambre de Commerce et de l'Industrie :**

- Monsieur le Président – Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Rochelle – 21, Chemin du Prieuré – 17024 LA ROCHELLE CEDEX 1.

**Article 2 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Rochefort.

Fait à Saint-Denis d'Oléron, le 06 octobre 2016

Le Maire,



J.-M. MASSÉ